

Tiré à part

NodusSciendi.net Volume 14 ième Septembre 2015



Volume 14 ième Septembre 2015

Étude Réunie par
BOHUI Djédjé Hilaire
Professeur des Universités



ISSN 2308-7676

Comité scientifique de Revue

BEGENAT-NEUSCHÄFER, Anne, Professeur des Universités, Université d'Aix-la-chapelle
BLÉDÉ, Loïbo, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan
BOA, Thiéméli L. Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
DIJMAN, Kasimi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny
KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC
MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB
SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou
TRAORÉ, François Bruno, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université Paris XIII
VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau
WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

Organisation

Publication / DIANDUÉ Bi Kacou Parfait,
Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan
Rédaction / KONANDRI Affoué Virgine,
Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan
Production / SYLLA Abdoulaye,
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Sommaire

- 1-EVOUNA Jacques (ENS-UMa, Cameroun) : « Accord du verbe ou sélection du sujet »?
- 2-DIALLO Adama (CNRST/INSS, Ouagadougou, Burkina-Faso) : « Les pronoms clitiques dans le Fulfulde du Burkina-Faso »
- 3-MANDENG Ma Bell Esaïe, Doctorant (Université Ngaoundéré, Cameroun) : « L'aspecto-temporalité verbale et l'expression de l'éloge : une analyse de « Maréchal, nous voilà ! »
- 4-KOUAKOU Konan Séraphin (Université FHB Abidjan Cocody) : « La transgression morphosyntaxique dans Les Sofas suivi de L'œil de Bernard Zadi Zaourou comme caractéristique du français populaire ivoirien »
- 5- ESSOH N. Doreen Christelle, Doctorante (Université Yaoundé I, Cameroun) : « Troubles du langage et les lésions cérébrales précoces : analyse de la désarticulation phonétique chez deux victimes d'infirmité motrice cérébrale »
- 6-DUPUY François Ousmane, Doctorant (Université Johann Wolfgang Goethe. Universitat Frankfurt am Main) : « Réception ambivalente d'un langage hybride chez les écrivains francophones originaires du sud sahara dans l'espace européen »
- 7-DIANDUE BI Kacou Parfait (Université FHB Abidjan Cocody) : « Topolectes, espace et langage : pour une herméneutique de la signifiante spatiale »
- 8-DJOKOURI Innocent (Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo / Côte d'Ivoire) : «La traduction (ou interprétariat) : une forme du DR ? Analyse de Monnè, Outrages et défis »
- 9-IBRAHIMA Sarr (Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal): « Le cinéma sénégalais : un cadre d'expression d'un parler jeune de ville ; Etude de la communication transcodique dans Tundu Wundu, un feuilleton de Abdoulabd Wone»
- 10- KAKDEU Louis-Marie (CERAP, Abidjan/ Côte d'Ivoire, Chercheur associé au Centre d'Études Africaines, Université Babes-Blyai, Roumanie) : « Le langage du populisme au Cameroun »

11-BALGA Jean Paul (Université Maroua, Cameroun): « Parité : réalités ou représentations. Étude des systèmes d'énonciation dans le discours du président François Hollande au forum mondial des femmes francophones à Paris »

12-MULO Farenkia Bernard (Cape Breton University, Canada): « Tu es même comment ? ». Reproche et gestion des faces en français au Cameroun

13-ADOU Amadou Ouattara (Université FHB Abidjan Cocody) : « Ne touche pas à ma face ou la force argumentative de la violence verbale »

14-LAFRIFRA Abdennacer, Doctorant (Université ChouaïbDoukkali-Eljadida, Maroc) : « L'analyse de discours des méthodologues en didactique des langues : le cas des avant-propos de deux manuels scolaires de la 3ème année du cycle collégial marocain »

15-BOHUI Djédjé Hilaire (Université FHB Abidjan Cocody) : « De l'argumentativité de la langue, des actes de langage : étude de cas en pragmatique II »

16- GBAKRE Andoh Jean-Marie (Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo / Côte d'Ivoire) : Interactivité et discursivité de syntagmes interrogatifs dans le parler ivoirien

**La traduction (ou interprétariat) dans la fiction : une autre forme du DR ? Analyse de
*Monnè, outrages et défis.***

DJOKOURI Innocent

Assistant

Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo)

En parcourant *Monnè, outrages et défis* dans le cadre de notre thèse qui avait pour objet l'analyse des modalités d'expression du discours rapporté, nous y avons découvert une série de séquences de dialogiques relevant de la traduction, c'est-à-dire la transposition d'une langue dans une autre, en l'occurrence celle de la langue française en malinké et vice versa. Ces séquences mettent en scène un interprète traduisant en malinké les propos du commandant Blanc (français) à l'intention de la population de Soba. Ceci suppose la présence de deux communautés linguistiques distinctes comme l'exige l'exercice de traduction ou d'interprétation : une communauté parlant français (le capitaine puis le commandant et leurs suiveurs) face à une autre ayant le malinké pour langue (Djigui et son peuple). Malheureusement, le roman étant écrit en français, les propos des Blancs tout comme ceux du Roi de Soba sont représentés dans une même langue par le narrateur. Autrement dit, on ne voit pas transcrits en malinké les paroles de Djigui ni, en face, leur traduction transcrite en français. Il n'y a que l'interprète qui prend en charge ces deux langues en traduisant aux uns ce que disent les autres. On peut dès lors se demander s'il y a vraiment traduction dans ce cas de figure. N'avons-nous pas simplement affaire à des séquences de discours rapportés par un pseudo interprète, porte-voix du narrateur ? Le traducteur n'est-il pas le simple prolongement de la voix du narrateur ? L'on voit ainsi clairement posée la question de l'instance narrative dans ce texte emprunt à la polyphonie et où la narration semble flottante. Pour nous, la traduction, dans le cadre d'une fiction, n'est rien moins qu'une modalité d'application du discours rapporté.

C'est ce postulat que nous tenterons de démontrer dans cet article, en prenant pour prétexte *Monnè, outrages et défis*. Ceci nous amènera à faire un rapprochement entre ces deux modes de représentation discursive en vue de mieux percevoir leur manifestation dans le procédé narratif de l'œuvre. Nous verrons ainsi ce qui rapproche la traduction du discours rapporté dans la narration.

I- LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU DISCOURS RAPPORTE ET DE LA TRADUCTION

1 - Le discours rapporté

Le discours rapporté est un fait linguistique et grammatical à part entière. En tant que tel, il obéit à des règles bien connues, possède un ensemble de caractéristiques formelle et sémantique bien définies par nombre de linguistes et grammairiens. A ce titre, le nom de Rosier Laurence (1999)¹ est évocateur avec sa thèse qui, non seulement présente un condensé de l'histoire, de la théorie et de la pratique du DR, mais aussi et surtout, fournit un vaste répertoire de linguistes et grammairiens étant intervenus tout au long du processus de théorisation de cette modalité énonciative. Le 08 Novembre 2001, elle a également réuni et présenté, avec la collaboration de JUAN Manuel et SOPHIE Marnette, les actes du colloque international organisé à Bruxelles, où il était question de décrire "le discours rapporté dans tous ses états".² Même si son champ de systématisation reste inachevé, tous s'accordent aujourd'hui que le DR³ est un fait grammatical propre. Il est perçu comme l'ensemble des modalités de superposition des niveaux de voix dans des discours qui en contiennent d'autres. Selon le degré de porosité ou d'étanchéité de la frontière entre la voix qui rapporte et la voix rapportée, les grammairiens distinguent plusieurs formes de DR dont les plus connues sont:

- le discours direct (DD) qui établit une frontière formelle et sémantique claire par l'utilisation de signes typographiques tels que le tiret, le deux points, les guillemets, voire l'italique, les signes traducteurs des émotions etc.

¹ Rosier L.; Le discours rapporté: histoires, théories, pratiques; Paris; Duculot; 1999

² Actes du colloque international organisé du 8 au 11 novembre 2011 à Bruxelles

³ Signifie Discours Rapporté.

Ex 1 : *"Du sang ! encore du sang ! Des sacrifices ! encore des sacrifices" commandait toujours*

le roi Djigui. (p 13);

- le discours indirect (DI) avec lequel, même si la démarcation entre les deux voix est sémantiquement présente, celles-ci sont syntaxiquement uniformisées par un mécanisme de subordination.

Ex 2: *Triomphant, Djigui sortit annoncer au peuple que la prière était exaucée. (p 15)*

Dans la séquence 1, le sentiment de colère, de frustration, d'indignation de Djigui est exprimée par un signe typographique, le point d'exclamation "!", alors que dans la séquence 2, son sentiment d'émerveillement l'est par un mot, l'adjectif "triomphant";

- le discours indirect libre (DIL) qui est à cheval sur les deux premières formes parce que combinant les marqueurs typographiques d'émotion (DD) et la transposition temporelle (DI).

Ex 3: *Djigui retourna sa peau de prière, se leva et arriva à la porte du bolloda en même temps que le cavalier. C'était lui ! Le messenger avec tous les signes distinctifs qu'on lui avait décrits.(p 17)*

Mais les linguistes, notamment Michèle Perret⁴ (1994), isolent "d'autres formes", à savoir la polyphonie (ou discours narrativisé), l'îlot textuel, la connotation autonymique, le monologue intérieur et le bericht qui sont des dispositions particulières de celles précédemment citées. Ces formes ont fait l'objet d'une description, certes non exhaustive, mais détaillée dans notre thèse⁵ (Juin 2012). En un mot, le discours rapporté, c'est l'ensemble des modes d'inscription d'un discours dans un autre, peu importe le support, c'est-à-dire le code.

Tout ceci montre bien que le discours rapporté, parce qu'il est le mécanisme langagier par lequel les grands principes socio-politiques, culturels, voire religieux (Les paroles bibliques et coraniques, les grandes théories philosophico-religieuses qui

⁴ PERRET M.; L'énonciation en grammaire du texte; Paris; Nathan; 1994.

⁵ DJOKOURI I.; Le discours rapporté: étude grammaticale et énonciative dans le roman de Kourouma; juin 2012.

gouvernent le monde actuel etc. sont des discours rapportés.) se pérennisent, a fini par occuper la place qui lui revient dans les sciences du langage. C'est un véritable jeu d'enchâssement discursif auquel nul ne peut se dérober. C'est justement pour cette raison que le roman qui passe pour un genre littéraire caractérisé par la recreation, la représentation du monde réel ne saurait se déployer en dehors du DR et ses multiples facettes.

N'est-ce pas à l'une de ces manifestations que l'on a affaire avec les séquences de traduction dans *Monnè, outrages et défis* ? La réponse à cette question suppose que l'on ait, au préalable, posé l'exercice de traduction (ou interprétariat) dans sa disposition générale.

2 - La traduction

D'un point de vue épistémologique, la discipline des sciences humaines ayant la traduction comme objet d'investigation est la traductologie qui, selon James Holmes (1972), s'intéresse aussi bien à la théorie qu'à la pratique de la traduction. A l'instar du discours rapporté, la traduction en tant que phénomène linguistique incontournable dans un monde caractérisé par le commerce des cultures entre différents peuples, constitue un centre d'intérêt scientifique. En effet, la rencontre entre deux communautés culturelles distinctes suppose celle de deux langues et, par ricochet, la nécessité de traduire. C'est ainsi qu'au-delà de fait linguistique, la traduction est devenue, depuis des siècles, une activité professionnelle à part entière. De là découle les notions de traducteur, d'interprète, d'interprétariat etc.

La traduction est une profession ou un fait de langue qui consiste à traduire oralement d'abord, puis à l'écrit une langue vers une autre. Elle nécessite la présence d'au moins deux communautés linguistiques distinctes et la volonté chez celles-ci de communiquer. L'interprète qui est supposé connaître les deux langues, se charge ainsi de faire le transfert fidèle du sens des deux langues aux deux communautés afin qu'elles se comprennent aisément. Autrement dit, la tâche du traducteur est de recueillir les informations communiquées par une communauté linguistique X dans une langue X, de les décrypter avec fidélité et précision, et de les restituer entièrement dans une langue Y à l'intention d'une communauté linguistique Y.

L'interprète devient donc finalement un canal d'homogénéisation de la compréhension du discours par les communautés en présence. On pourrait dire qu'il est un phatique-métadiscursif. En effet, non seulement il se charge d'établir des contacts mais aussi et surtout assure le décryptage des énoncés. Son discours revêt alors une fonction à la fois phatique et métalinguistique et, en fonction de sa position (ou du canal de traduction), sa traduction est de nature diverse. Ainsi, selon les contraintes et les enjeux de la communication, on distingue plusieurs types de traduction: la traduction simultanée, la traduction consécutive, la traduction chuchotée et la traduction de liaison.

La traduction simultanée se réalise à l'aide de l'installation d'un dispositif audio approprié qui permet à l'interprète, depuis une cabine, de suivre le locuteur grâce à des écouteurs et, via un microphone, de traduire ses propos au fur et à mesure de leur émission. Les auditeurs reçoivent alors les propos ainsi traduits dans leurs différentes langues à l'aide d'un casque individuel. Cette forme de traduction ne se rencontre pas dans l'œuvre qui nous sert de corpus.

La traduction consécutive est la restitution a posteriori des propos du locuteur. Par cette méthode, le traducteur prend des notes pendant que le locuteur s'exprime, puis il prend la parole à son tour pour traduire les propos notés dans la langue souhaitée. On rencontre cette forme de traduction dans l'œuvre, mais Soumaré ne prend pas de notes, il retient, mémorise tout ce que dit le capitaine qu'il écoute religieusement. Puis, il s'emploie à traduire tout son propos du français vers le malinké au profit du peuple de Soba et son roi. Il traduit même bien souvent le dire du capitaine en l'absence de celui-ci.

"Un matin, Soumaré l'interprète du capitaine Moreau se fit introduire près de Djigui toujours en retraite. Il ne salua pas ni ne parla en frère de plaisanterie, mais en officiel.

" La conquête de l'empire de Samory et de la totalité du Mandingue est achevée... " (p 45)

La traduction chuchotée, quant à elle, est la traduction simultanée d'un dialogue réunissant au plus deux personnes. L'interprète écoute alors les propos de l'un et les traduit à "l'oreille" à l'autre. C'est ce que fait le traducteur en s'adressant aux tirailleurs nouvellement recrutés par l'armée coloniale, dans le passage qui suit.

"Le fluet interprète commanda aux quatre mastodontes, ils se penchèrent pour l'écouter; il leur chuchota:

- Attention ! La taille, la poitrine et la santé ne suffisent pas pour être un bon tirailleur... (p 62)

Le traducteur use aussi de la traduction chuchoté dans le passage ci-dessous en s'adressant à Djigui.

"L'interprète s'approcha du roi et conclut: "Quand Soba appliquera les lois du Blanc et les besognes du Nègre et toutes leurs implications, vous deviendrez un grand chef..." (p 64)

La traduction de liaison est un mode de traduction où l'interprète, se plaçant au milieu des participants, traduit, phrase après phrase, les paroles des différents locuteurs. L'on comprend que cette forme de traduction soit recommandée dans les cadres de négociations commerciales. Elle intervient chaque fois que le traducteur entreprend d'instruire sur la place publique le peuple de Soba des règles de la civilisation coloniale.

- Juste, juste. Et comme ces trois, deux rabougris et frustrés resteront toujours en surface. (L'interprète promena un regard pour trouver un œil ou un geste approuvant sa grossièreté, en vain")... (p 61)

Activité linguistique ou activité professionnelle, la traduction est la transposition d'un discours tenu dans une langue donné dans une langue autre.

Pour conclure sur ce point précis, le discours rapporté et la traduction sont deux modes de manipulation langagière qui consistent pour le premier à insérer un discours dans un autre discours, peu importe la langue et pour le second, en la transposition d'un discours tenu dans une langue, dans une langue différente. La démarcation apparaît ainsi clairement.

II- LA MISE EN PARALLÈLE DES DEUX MODES D'EXPRESSION DANS LE RÉCIT

Le discours rapporté et la traduction instaurent entre le premier et le second discours une relation formelle et sémantique. Avec le discours rapporté, on a d'une part un discours existant (hypotexte) et de l'autre, un discours qui le reprend dans la même langue ou dans une autre (hypertexte). De même, avec la traduction, le traducteur se retrouve entre un premier discours tenu dans une langue donnée (hypotexte) et un second, la traduction qu'il en fait (hypertexte). Pour mieux évaluer la nature de cette correspondance, il convient d'interroger, à travers le corpus, deux critères fondamentaux que sont le code et la fidélité.

1) Le code: absence du texte traduit et sa version

Eu égard aux définitions précédentes, on peut dire du discours rapporté qu'il est le fait de parler avec les propos et les pensées des autres, c'est-à-dire le fait d'inscrire, par plusieurs procédés, d'autres propos dans le propos que l'on tient. Dans cette perspective, la question du code ne se pose pas. En effet, on peut rapporter un discours fait en français en français, en espagnol, en malinké, en ouolof etc. Un discours tenu en français peut, par exemple, être rapporté en français, en anglais, en bété, etc. Ce qui prime ici, ce sont les différents paramètres de l'énonciation, à savoir la transposition des indicateurs personnels et spatio-temporels. Dans le discours rapporté, il existe un décalage certain (dans le temps et dans l'espace) entre le discours cité et le discours citant. Le locuteur, comme il ne s'agit pas de traduire, mais de rapporter un discours déjà dit, se charge d'adapter les indicateurs de personnes, de temps et d'espace contenus dans le discours secondaire et ce, en fonction de la forme de discours choisie. On comprend ainsi qu'avec le discours rapporté, comme le discours cité est inclus dans le discours citant, l'on ne voit qu'un seul texte. Ainsi, l'hypotexte et l'hypertexte se trouvent toujours combinés dans le DR. On ne peut avoir, disposé d'un côté, le discours cité et, d'un autre côté, le discours citant. Ceci s'explique par le fait qu'il ne s'agit pas ici d'établir l'équivalence entre les éléments de deux codes linguistiques différents. Il s'agit simplement de représenter, d'inclure comme dans l'exemple ci-dessous, un discours dans un autre.

Ex 4: *"L'Almamy nous demande des chevaux, des bœufs, du mil, des guerriers, des esclaves pour alimenter le combat contre les envahisseurs nazaréens", déclara Djigui à*

son retour à Soba à la foule enthousiaste qui lui dansait un accueil à la porte du rempart.
(p28)

Dans ce fragment de discours direct, même s'il y a des balises (guillemets) qui délimitent le discours citant et le discours cité, on n'a qu'un seul texte contenant les deux discours, il s'agit du propos du narrateur, griot. C'est le griot qui, dans son propos à lui, insère celui de Djigui, lequel est entièrement porté et pris en charge par le griot. Si l'on dissèque bien ce propos, la superposition s'effectue à trois niveaux. Le niveau qui voit l'Almamy parler à Djigui, celui où Djigui s'adresse à la foule et celui où le griot narrateur s'adresse au lecteur. Mais tous ces niveaux de relais s'effectuent dans un seul et même discours, homogène pris en charge par le narrateur.

Même dans la séquence 5 où le narrateur insère une unité lexicale issue du malinké, un code linguistique différent du français, ce mot est inclus dans le discours qui le mentionne.

Ex 5: *"Samory nous gratifiait d'une nouvelle victoire sur les "Nazaras" que des hérauts haletants venaient aussitôt nous annoncer."* (p28)

Il s'agit ici d'un cas d'îlot textuel où le narrateur utilise un mot "Nazaras" du code malinké dans son propos transcrit en français. On voit bien que, dans le discours rapporté, le discours cité et le discours citant sont inclus dans le même texte. Il n'y a que les signes typographiques, la forme des indicateurs personnels, spatio-temporels et la transformation syntaxique (subordination) qui portent la démarcation entre les deux discours, comme cela apparaît également dans le DI ci-dessous.

Ex 6: *"Le commandant de sa terrasse annonça qu'il était heureux"*.(p86)

Il convient de retenir que le discours rapporté n'est pas la traduction d'un discours; c'est plutôt l'utilisation d'un discours A dans un discours B. Par ailleurs, le discours cité est toujours inclus dans le discours citant.

Dans la traduction qui opère par la distinction entre le discours à traduire et le discours traduit, le code reste un facteur déterminant. En effet, il s'agit ici de produire la version d'un discours, tenu dans une langue donnée, dans une autre langue. On peut ainsi traduire un discours produit en français en ouolof et vice versa. Dans ce

cas, il est nécessaire que l'on dispose côte à côte les deux discours, c'est-à-dire d'un côté le discours et d'un autre côté sa version. En d'autres mots, comme l'interprète Soumaré traduit les propos du Blanc aux gens de Soba et ceux des gens de Soba au Blanc, le lecteur devrait être en droit de voir disposés côte à côte les deux codes que sont le français et le malinké: les propos des Malinkés devraient être représentés en malinké et ceux du Blanc en français. Seul ce procédé nous mettrait face à une véritable séance de traduction. Il se trouve, au contraire, que les deux types de propos sont regroupés en un seul, les deux codes (Français et Malinké) sont représentés par un seul: le français. Le narrateur annonce seulement au lecteur que Soumaré est en train de traduire les paroles du Blanc. On le voit bien dans la séquence 6, par exemple, qui met en scène le premier contact entre Soba et les colons.

Ex 6: *Le capitaine, dans son langage d'oiseaux (...) parla au tirailleurs-interprète qui avança, et dans un pur malinké du Nord, interrogea.*

- Etes- vous le roi de ce pays ? (p 34)

Dans cet énoncé, version malinké du propos du capitaine, on ne voit que ce que dit l'interprète, la parole du capitaine étant complètement fondue dans celle de l'interprète. Le dire du capitaine en français n'existe pas, alors que le terme introducteur qui l'annonce est présent: "*Le capitaine parla au tirailleurs-interprète*". Ce terme introducteur est suivi d'un autre terme introducteur annonçant la traduction de ce discours: "*... qui avança, et dans un pur malinké du Nord interrogea*." Il y a donc ici deux termes introducteurs: l'un annonce un discours imaginaire, qui n'est pas graphiquement représenté et l'autre, la traduction de ce discours imaginaire; le tout contenu dans un seul discours (celui du traducteur) transcrit dans une seule langue (le malinké). Même le malinké a, à son tour, un statut de langue imaginaire parce qu'il est rendu en français, langue de narration du roman. En réalité, les deux langues (le français parlé par le capitaine et le malinké parlé par Djigui) sont des propos imaginaires car ni l'un ni l'autre ne sont graphiquement représentés dans les échanges. Il n'y a que le narrateur qui les évoque par un terme introducteur. Dans la séquence 7, par exemple, le discours du capitaine qu'écoute Soumaré n'est pas représenté:

Ex 7: "*L'interprète, au garde-à-vous, écouta religieusement le capitaine blanc...*" (53)

Le verbe introducteur "écouta" atteste que le capitaine a tenu un discours à l'intention du roi de Soba. Mais ce discours (absent de l'espace narratif) est entièrement porté par l'interprète qui en rend le contenu dans la langue locale. Et il en est ainsi tout au long de la narration, à l'exception de quelques passages où le Capitaine interpelle le traducteur sur le sens de certains mots malinkés tels que "sissa-sissa" (p76), "tjogo-tjogo" (p68), etc. dont les correspondants français "immédiatement, incontinent" et "coûte que coûte" figurent dans le corpus. Le capitaine est présent, mais son discours virtuel évoqué par le narrateur, est toujours pris en compte par l'interprète Soumaré qui en donne la version malinké. Dans cette perspective, il n'y a plus finalement qu'un seul "je" représenté par l'interprète qui n'est autre que le prolongement de la voix du narrateur. On assiste ainsi à une superposition de la voix narrative à trois niveaux et à double sens. D'une part, il y a le sens narrateur → capitaine ou commandant → interprète → Djigui et d'autre part il y a le sens narrateur → Djigui → interprète → capitaine ou commandant. En fin de compte, tout part du narrateur qui est donc l'auteur et du discours de Djigui et de celui du capitaine.

Pour résumer, la traduction fait appel à un discours et sa version. Or ici, les deux discours sont pris en compte par le narrateur qui fait parler et capitaine et le roi de Soba, personnages de papier dont les propos sont rapportés dans une sorte de mise en scène. N'est-ce pas là une simple superposition de la voix narrative ? Pour nous en convaincre davantage, interrogeons le critère de vérité, de fidélité, d'objectivité.

2) Absence de fidélité

Le discours rapporté, dans sa définition, renferme les différents modes d'insertion d'un discours à l'intérieur d'un autre . Aussi le rapporteur peut-il avoir recours au DD, au DI, au DIL ou aux multiples formes connexes de celles-ci conformément à ce qu'il veut faire du discours cité. Même après avoir choisi le DD que l'on présente comme l'expression de la fidélité au discours cité, le rapporteur peut "entacher" cette fidélité par l'usage d'un terme introducteur modalisateur. Autrement dit, celui qui rapporte un discours peut faire dire à l'auteur de ce discours, ce qu'il veut que l'on entende; le plus important ici, c'est la présence d'un discours

dans un autre. L'objectif premier du rapporteur n'est donc pas forcément de reprendre exactement (ou fidèlement) ce qu'a dit l'autre ni de lui donner la même orientation. Son souci est de parler avec les paroles, les mots ou les pensées de l'autre. Il ne s'agit pas ici de donner la version fidèle du discours cité dans une autre langue. On ne peut donc pas prêter des intentions de trahison ou de trahison à un rapporteur de discours puisque son objectif premier n'est pas de "traduire" avec fidélité, même s'il lui arrive de le faire quelquefois. En un mot, le rapporteur d'un discours peut en faire tout ce qu'il veut. On essaie souvent, à tort, de mettre rapporteur et traducteur dans le même "sac".

Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que la traduction a pour caractéristique fondamentale la fidélité, la vérité, l'objectivité. Quand on traduit un discours, on doit être le plus fidèle possible. De ce point de vue, l'adage italien "Traditore, traditore" qui signifie "traducteur, traître" ne doit pas être pris comme une caractéristique, mais comme un reproche, un défaut, une déviation. Le traducteur ne doit pas être un traître dans les principes de la communication car une traduction erronée n'en est pas une. En effet, traduire, c'est rendre, convertir fidèlement les informations contenues dans un code linguistique donné dans un autre code linguistique. Dans cette perspective, la trahison, l'infidélité ou le mensonge sont proscrits. Pour tout dire, une traduction doit être fidèle à tous égards au discours d'origine car toute erreur ou infidélité défigurerait l'information et créerait ainsi des incidents de natures diverses.

Or, à quoi assiste-t-on dans la traduction opérée par Soumaré dans *Monnè outrages et défis* ? Soumaré l'interprète traduit-il fidèlement les propos du commandant Colon et ceux de Djigui ?

L'interprétariat auquel se livre Soumaré est loin d'être fidèle, surtout quand il s'agit de traduire les propos de Djigui. Pour s'en apercevoir, il suffit de se référer à la traduction que fait l'interprète du dialogue sanctionnant la première rencontre de Djigui et le Commandant Blanc à la page 35. Quand, dans ce passage, l'interprète traduisant le propos du Commandant demanda à Djigui " *Contre qui bâtissez-vous ce tata ?* ", le long discours belliqueux que tient Djigui en guise de réponse est littéralement détourné par Soumaré, aussi bien dans sa forme que dans son fond. Pourtant, le Roi de Soba a accumulé des verbes introducteurs qui traduisent sa

volonté ferme de faire comprendre son dégoût, son mépris et le défi qu'il lance au Commandant.

" - *Dis au Blanc que c'est contre eux, Nazaras, incirconcis que nous bâtissons ce tata. Annonce que (...) je suis (..) un croyant qui mourra plutôt que de vivre dans l'irréligion. Explique que je suis un allié, un ami, un frère de l'Almamy (..). Traduis que Diabaté est le plus grand griot de l'Almamy. Affirme que Samory me l'a envoyé (...). Répète au Blanc que c'est par trahison que vous avez violé la ville de Soba. Rapporte que je le défie (..). Adjure-le que (...) nous les vaincrons malgré leurs canons. Redis, redis encore qu'Allah des croyants n'acceptera pas que la victoire finale reste aux incroyants "*

Malheureusement, dans son jeu de traduction, l'interprète vide tout ce discours de son contenu sémantique et émotionnel. Autrement dit, plutôt que de traduire le propos de Djigui, l'interprète parle avec les mots de celui-ci en leur donnant l'orientation et le contenu qu'il souhaite. En effet, au discours guerrier de Djigui, l'interprète succède plutôt un discours de capitulation, de résignation. Ce qui surprend d'ailleurs le Roi de Soba qui, s'attendant à une riposte à la mesure de son propos virulent, provocateur et vindicatif reçoit, au contraire, une chaude poignée de main amicale de la part d'un commandant visiblement satisfait et coopératif. Et Soumaré d'ajouter devant la perplexité du Roi " *Je n'ai pas traduit un traître mot de tes rodomontades "*. Même quand Djigui exprime la lassitude des gens de Soba face aux travaux relatifs à la construction du pont "Les pays de Soba sont devenus exsangues. La limite de la bête est sa queue : il n'y a pas de forgeron qui à force de frapper transforme le cuivre en or et aucun éreintement ne peut faire tirer l'eau de la pierre", L'interprète s'abstient de traduire le proverbe de celui-ci. Il lui répond au contraire et directement en menaçant en ces termes: "Quand une femme ne donne plus satisfaction, on en épouse une autre". (p 110) Il met ainsi le Roi en garde contre la perte de sa royauté, de son pouvoir s'il n'obéit pas aux ordres du commandant blanc. L'interprète, à l'image de "Seydou Diarra dans son adresse à la nation le 19 août 2003"⁶, évite ainsi les propos et épisodes destinés à remettre en question le processus de pacification en cours.

⁶ Cette adresse, reproduite par le quotidien Fraternité Matin du 20 août 2003, a fait l'objet d'une analyse de la part de Bohui D. H. qui en a relevé les faiblesses argumentatives dans la revue *En-Quête* ; 2006

Du coup, l'on en est à se poser la question de la fonction réelle du traducteur Soumaré dans la société de l'espace narratif et de la nature réelle de la traduction qu'il effectue. Soumaré est-il un traducteur au sens propre du mot ? N'est-il pas une autre voix par laquelle l'auteur découvre les prémices du volet médiatique de la colonisation ? La traduction qu'il opère dans l'œuvre n'est-elle finalement pas qu'une forme de discours rapporté à travers une mise en scène de personnages en situation de dialogue ?

D'ailleurs, dans le prolongement de la fiction, Soumaré va revêtir plusieurs visages l'éloignant de son rôle d'interprète.

Il sera présenté comme le porte-voix du commandant de sorte qu'il n'aura plus besoin de la présence de celui-ci pour intimer des ordres au peuple de Soba. Ainsi, à la question de Djigui de savoir quand il aura le train que lui a promis le Capitaine, Soumaré répondra : "*La date...la date, le Blanc ne peut pas encore la fixer...*" (p 77) et ce, en l'absence du Blanc, c'est-à-dire sans consulter le capitaine dont il est supposé traduire les paroles. L'interprète s'est ainsi retrouvé seul à plusieurs reprises devant le Roi de Soba pour lui énoncer les caractéristiques du système colonial qu'il a pris sur lui d'emmagasiner et lui indiquer ou rappeler la posture que doit avoir le Noir défait devant le Colon vainqueur. De ce point de vue, il n'est plus question de parler de traduction, puisque celui dont on traduit les propos est absent et l'interprète n'est pas muni d'un support où est écrit le discours du capitaine. L'interprète devient ainsi une sorte d'intermédiaire, d'interface entre le colonisateur et le colonisé.

Il occupera aussi la place de confident du commandant Blanc : "Le commandant et l'interprète, toujours enthousiastes, les vendredis matins parlaient...", de sorte que "*Toutes les exactions s'effectuaient sous les ordres directs de l'interprète et du commandant*" (p 108). Le statut de traducteur de Soumaré est ainsi combiné avec plusieurs autres tâches clandestines ou publiques qui compromettent l'objectivité de la traduction qu'il fait tout au long de l'espace fictif : il est à la fois l'homme à tout faire, l'agent-secret et le complice du commandant.

Mais, Soumaré est aussi dépeint comme un fervent capitaliste : "*...l'interprète, le chef de canton, le représentant, les sicaires trafiquaient, combinaient, s'enrichissaient avec la sueur de leurs coreligionnaires*". (p 85)

Soumaré occupe ainsi plusieurs fonctions qui le lient intimement au Capitaine (ou au commandant) et l'éloignent de la fidélité dans son rôle de traducteur. Sa traduction ne passe plus finalement que pour un prétexte, un tremplin servant à véhiculer et à faire triompher la civilisation coloniale. Contrairement à ce qui devrait caractériser une traduction véritable, la sienne est hautement subjective. En effet, loin de se préoccuper de transcrire les deux codes que sont le français et le malinké pour laisser apprécier les deux camps, le traducteur contraint plutôt le peuple de Soba et son Roi à accepter et à se soumettre aux lois de la colonisation dont il est visiblement le porte-voix. Il l'affirme d'ailleurs lui-même en ces termes: *"Moi, Soumaré, je resterai mais non plus comme militaire, je deviendrai un fonctionnaire. C'est une promotion que j'ai méritée pour mon rôle dans la pacification rapide, sans effusion de sang, des pays de Soba"* (70)

De ce point de vue, on peut penser à raison que, vu les libertés qu'il se donne dans l'orientation et la manipulation des propos traduits, Soumaré n'est pas un traducteur ; il rapporte plutôt les principes de la colonisation sous prétexte d'être interprète. Soumaré devient ainsi le prolongement de la voix narrative qui prête des propos au Colon et à Djigui par un jeu de traduction qui n'est autre qu'une expression du discours rapporté.

Mais pourquoi ce jeu de traduction dans la trame fictive ?

III- LA TRADUCTION DANS L'ÉNONCIATION DU DISCOURS NARRATIF

Le rôle énonciatif de l'insertion d'un jeu de traduction dans le processus narratif de *Monnè, outrages et défis*, se situe à plusieurs niveaux.

1) L'interprète comme relai du narrateur

Rappelons que la traduction de Soumaré, dans un premier temps, ne respecte pas le principe de l'interprétariat qui nécessite la présence de deux discours dont le second reprend le premier dans une autre langue. En effet, on ne voit ni le discours du capitaine ni le discours de Djigui ; il n'y a que le discours de l'interprète, parlant en leurs noms, qui est représenté. Dans un second temps, elle est hautement subjective

au mépris du principe fondateur de la traduction qui reste la fidélité. Le jeu de traduction que l'auteur insère ainsi dans le récit est un moyen pour lui de se barricader derrière le traducteur pour créer une impression de vraisemblance. En mettant en première vue le jeu de l'interprétariat, l'auteur tente de recréer l'image de la pénétration coloniale en Afrique. En effet, cette pénétration s'est faite par l'intermédiaire d'interprètes qui ont eu pour rôle de servir d'interface entre le Colon et les Africains. Mais, l'esprit de cette vraisemblance aurait voulu justement que les discours traduits par Soumaré soient présents dans le texte romanesque. Or, ce n'est pas le cas : les différents discours traduits par l'interprète sont simplement imaginaires. Les dialogues entre le Capitaine et Djigui sont pris en charge par l'interprète qui parle à la fois pour l'un et l'autre des deux personnages.

Par ailleurs, le caractère hétéroclite de son rôle dans le processus narratif fait que le traducteur "*militaire*" (p 70) détient et délivre un volume important d'informations. En effet, c'est lui qui, tout au long du récit, se charge de créer, par son verbe, les conditions de la pacification des pays de Soba, d'expliquer la politique coloniale (p 60) et de créer les conditions de son application dans tout le pays ainsi conquis. "*L'interprète salua le Blanc, exécuta un demi-tour à droite, continua à parler de l'argent et de la civilisation sur le même ton de prédicateur...*" (p 60) Dans cette sorte de focalisation interne multiple qui voit la narration relayée par plusieurs personnages dont Djigui, l'interprète en tant qu'interface entre Soba et la colonisation tient une place importante. En fait, il semble maîtriser aussi bien la pensée des tenants du système coloniale que l'état d'esprit du peuple de Soba et son Roi. Son omniprésence, mais aussi et surtout son omniscience lui ont ainsi permis de rendre possible et totale la pacification de Soba. Le militaire-tirailleur, intermédiaire, interprète, agent secret, confident finalement reconverti en civil, est celui par la bouche duquel l'auteur relate la prise de Soba par les Colons. Soumaré l'affirme d'ailleurs en ces termes: "*Maintenant que, dans les villages, les habitants vaquent tranquillement au travail de la paix et de la civilisation, que tous les envoyés du pouvoir sont accueillis avec les fêtes, votre pays est pacifié et cesse d'être une région militaire pour devenir un cercle qui sera placé sous l'autorité d'un commandant toubab civil.*" (p 70) L'importante place qu'il tient dans le véhicule des informations, dans l'organisation et dans l'animation de l'espace narratif vaut à Soumaré, le traducteur d'être vu comme un relai, l'une des démultiplications de la voix narrative. Cette superposition de voix narratives organisée comme une scène virtuelle de traduction,

fait penser à l'organisation du Donsommana de Koyaga dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*, roman du même auteur. Dans l'un comme dans l'autre, l'on a affaire à une démultiplication de la voix narrative qui tente de pluraliser les sources d'information en vue de l'animation de la vie de l'espace fictive. Il s'agit d'un jeu narratif qui évite la monotonie, il est fondé sur le discours rapporté dont il semble l'une des multiples expressions littéraires.

2) La résurgence du discours rapporté dans les séquences de traduction

Le discours rapporté est un mode de narration fondé essentiellement sur la superposition des voix. Il s'agit d'une démultiplication de sources dans le relai d'un propos (ou d'une pensée) déjà existant, soit dans le passé (*Il avait dit que ...*), soit dans le présent (*Il dit que ...*), soit dans le futur (*Il dira que...*). En tant que tel, le discours rapporté peut tolérer des modifications, voire des déformations dans le propos rapporté puisqu'à chaque passage de relai, on change d'intervenant et que chacun des intervenants est mu par des sentiments divers. Mais, même si le rapporteur ne change pas, la possibilité de modification du discours cité demeure toujours. En effet, même quand on rapporte ses propres paroles plus d'une fois, il finit par subir des modifications sémantiques. A chaque niveau d'intervention et selon ses intentions, chaque rapporteur, par l'usage de termes introducteurs, peut ainsi s'offrir la liberté d'affecter au discours cité toutes les orientations sémantiques et toutes les modifications formelles possibles. Le discours cité (DC) est certes au discours rapporté ce qu'est le discours traduit (DT) à la traduction, mais le premier paraît beaucoup moins objectif que le second. Toutefois, cette objectivité reste sémantique. En fait, comme le DT est l'équivalent sémantique d'un discours initial repris dans une autre langue, on peut y observer des modifications formelles, vu que chaque langue possède une disposition morphosyntaxique qui la distingue des autres. Pour résumer, le DC⁷ et le DT⁸ ont ceci en commun d'être des discours repris et de subir des modifications formelles. Mais, au niveau de la restitution sémantique, le DT paraît plus exigeant. On pourrait tirer la conclusion que ne pas traduire le sens d'un discours, c'est faire du discours rapporté et non la traduction. Or, c'est

⁷ Discours cité

⁸ Discours traduit

justement ce à quoi l'on assiste avec la traduction de Soumaré. La traduction de Soumaré épouse ainsi les caractéristiques du discours rapporté à plusieurs niveaux: au niveau de la réalité du texte initial, au niveau des termes introducteurs et au niveau de la restitution sémantique.

En ce qui concerne la réalité du discours initial, c'est-à-dire l'hypotexte, le texte à traduire, on a dit précédemment qu'il est quasi inexistant, fictif, virtuel. Or, dans une traduction, le texte et sa version se disposent toujours côte à côte de telle sorte qu'on peut aisément évaluer les correspondances sémantiques ou formelles. L'une des rares fois où les deux discours (le propos du Blanc et sa traduction) sont représentés comme dans le passage ci-dessous, la relation sémantique et formelle entre le discours du capitaine et la traduction de l'interprète est palpable.

Le capitaine arriva.

- Les filles ont été extraordinaires: beaucoup de mes tirailleurs gradés et moi-même conservons comme épouses celles qui nous ont été envoyées pour quinze jours. C'est une chance pour elles et pour Soba. Nous ferons de nombreux mulâtres, des demi-Blancs pour Soba qui sera une grande ville et vous un grand chef.

L'interprète (...) traduisit les félicitations par:

- Vos prières sont exaucées, vos sacrifices acceptés. Djigui, vous avez de la chance: on mettrait le monde entier dans une gourde, des chanceux comme vous y obtiendraient assez d'espace pour suspendre leur hamac. Le Blanc prédit de grands honneurs et même le titre de chef des chefs.

Il se remit longtemps au garde-à-vous, le capitaine lui parla puis le congédia.

- Diabaté ! Diabaté !...

Dans cette séquence où les deux discours sont disposés côte à côte, même si la suite du propos du capitaine disparaît, on perçoit bien l'équivalence sémantique. Tout compte fait, il s'agit d'une citation de propos puisque la suite disparaît. La traduction, telle qu'elle est pratiquée dans l'œuvre revêt ainsi le caractère du discours rapporté qui est aussi marqué par l'usage de termes introducteurs affectés aux propos traduits.

Les propos traduits par l'interprète sont presque tous annoncés par des termes introducteurs, caractéristiques du discours rapporté. "*Le Blanc a dit que les prestataires ont réussi, mais qu'elles ne sont rien: rien que la croupe d'un éléphant*". (p 57) Même les paroles de l'interprète sont, eux aussi, introduits par des termes introducteurs qu'utilise le narrateur qui les lui prête.

"Soumaré se tut un instant, se tourna vers Djigui, adopta son attitude sermonnaire et menaçante, puis en détachant les mots **annonça**:

- *Celui qui n'a pas l'argent pour s'acquitter de l'impôt du prix de la vie paiera quand même.* (p59)

L'usage des termes introducteurs affectés aux discours cités comme dans les exemples précédents est aussi l'une des preuves de la parenté de la traduction de Soumaré avec le discours rapporté.

Mais, à cela, il faut ajouter l'écart sémantique observé entre le discours traduit et sa version, comme nous l'avons montré dans la deuxième partie de cette analyse.

Pour résumer, il faut savoir que nous sommes face à un récit, et les instances dont les propos sont traduits ne sont que des personnages de papier à qui le narrateur prête des paroles. Tout le jeu de traduction est donc une mise en scène, une représentation fictive, une manifestation littéraire du discours rapporté.

Quel est donc le sens de cette traduction dans le récit de *Monnè, outrages et défis* ?

3) Le sens de la traduction dans le récit

Le sens de l'insertion de la traduction dans le récit de Kourouma peut être perçu à trois niveaux essentiellement: le niveau littéraire, le niveau historique et le niveau politique.

Au niveau littéraire, la traduction peut être vue comme un mode narratif qui apporte une innovation à l'emploi du discours rapporté dans son usage littéraire. Dans la première partie de ce travail, nous avons évoqué les caractéristiques

générales du DR, à savoir ses différentes formes classiques (DD, DI, DIL) (Rosier L. 1999) et ajoutées (polyphonie, connotation autonymique, *bericht*, îlot textuel, monologue intérieur). Michèle P. parle même de discours "différé" ⁹ (1994) pour décrire d'autres formes de discours rapporté. Tout porte à croire que le discours rapporté n'a pas encore offert son dernier mode d'expression. La définition même du discours rapporté indique déjà en filigrane le caractère inépuisable des facettes de ce mode de narration. En effet, il est défini comme "l'ensemble des modes d'inscription d'un discours à l'intérieur d'un autre"; ce qui signifie que chaque fois qu'on essaie, par quelque procédé que ce soit, d'insérer un discours A dans un discours B, on emploie le discours rapporté. Or la traduction, qui est la version B d'un discours A, suit aussi cette logique d'insertion, même s'il s'agit ici de la transposition des codes. Mais ce qui rapproche davantage la traduction du discours rapporté, c'est son usage dans le récit. Elle y revêt véritablement les caractères de discours rapporté dans la mesure où, comme on l'a vu précédemment, tous les discours traduits font l'objet de citation de la part du traducteur dont les propos sont à leur tour cités par le narrateur. Il s'agit donc d'un jeu de traduction inséré dans le récit pour démultiplier les sources narratives, les voix narratives. Ceci apporte un véritable dynamisme dans la trame du récit qui en devient vivant et accrocheur. La traduction dans le cadre du récit peut ainsi être considérée comme l'une de multiples facettes du discours rapporté à laquelle il faudra accordée toute sa place.

Au niveau historique, la notion de "traducteur" (ou le mot "interprète") dans le récit de Kourouma, qui retrace l'histoire de la pénétration coloniale en Afrique Noire, est évocatrice en termes de vraisemblance. C'est une notion qui marque la correspondance de l'histoire racontée, la fiction avec l'histoire réelle évoquée. Pour parler comme Diandué Bi K. P. ¹⁰(2005 et 2010), le mot "interprète" est un "réalisme" qui, au même titre que "comptoir" (p 58), "tirailleurs" (p 34), "esclavage", (p 53), "impôt" (p 59), "garde-cerclé" (p 70), "commandant" (p 70), "travaux forcés" (p 61) etc. désigne des réalités historiques liées à la colonisation. La notion de "traduction" désigne notamment une fonction historique: celle de "traducteur" ou "interprète" qui a permis aux colonisateurs occidentaux de véhiculer leur civilisation à travers la divulgation de leur langue dans les espaces africains conquis. La traduction a donc pour rôle de replonger le lecteur dans toute l'histoire de la conquête coloniale de

⁹ Perret M.; op cit

¹⁰ DIANDUE B. K. P.; *Topolecte 2* ; 2005 et *Topolecte 2*; 2010

l'Afrique. Il s'agit d'un repère historique qui lie le récit au fond historique qui le détermine, c'est-à-dire la colonisation, base de la vie politique entre l'Afrique et l'occident.

Pour comprendre le sens politique de la traduction dans l'œuvre, il convient de se rappeler les différents rôles joués par le traducteur dans la réduction, la pacification totale de Soba. Sous le couvert de son rôle d'interprète, Soumaré a été le véritable acteur et vecteur de la conquête en aidant le colonisateur à sonder l'esprit et à exploiter les faiblesses des gens de Soba et leur Roi. En effet, il n'a jamais traduit de propos que ceux qui tendent à faire le lit de la colonisation. Il a ainsi exercé une véritable fonction de diplomate dans sa façon d'interpréter les paroles. N'est-ce pas pour sonder, avec le lecteur, les sources de la diplomatie occidentale dans l'Afrique contemporaine que Kourouma décrit ainsi minutieusement les différents rôles de Soumaré dans la conquête de Soba ? Quoi qu'il en soit, Soumaré l'interprète a fait beaucoup plus que la traduction au point d'obtenir "*une promotion... méritée*" pour son "*rôle dans la pacification rapide*" et "*sans effusion de sang, des pays de Soba*" (p 70). De ce point de vue, son rôle de traducteur revêt un véritable sens politique.

En un mot, la fonction d'interprète, a un sens littéraire parce qu'elle apporte une innovation dans l'emploi du discours rapporté et dans la conduite du récit; elle a aussi une portée historique qui apparaît dans les notions évoquant l'histoire qui sert de prétexte au récit de *Monnè, outrages et défis* rappelant finalement la politique coloniale qui sous-tend la nature insaisissable de la diplomatie occidentale dans l'Afrique actuelle.

Conclusion

La traduction est la version dans une autre langue, d'un propos tenu dans une langue donnée. Il existe donc une relation dialogique entre le discours et sa version de même qu'il existe un rapport d'écho entre le discours et sa citation. Bien qu'il existe un lien de parenté entre eux, ces deux plans d'énonciation discursive ne sont pas pour autant à confondre; rapporter un discours, c'est le citer tandis que traduire (ou interpréter) un discours c'est le redire dans une autre langue. Cependant, dans un cadre littéraire, c'est-à-dire que lorsque la traduction est utilisée dans une fiction, il est difficile, voire impossible de le dissocier du discours rapporté dans la mesure où elle fait l'objet de citation de la part du narrateur ou de l'auteur. En somme, la

traduction dans le récit en général, et telle qu'elle est menée dans *Monnè, outrages et défis*, n'est rien d'autre qu'une des multiples formes d'expression littéraire du discours rapporté.

Bibliographie

AHMADOU K., *Monnè, outrages et défis*, Paris, Seuil, 1990

En attendant le vote des bêtes sauvages, Paris, Seuil, 1998

DIANDUE BI KACOU P., *Topolecte 1*, Paris, Publibook, 2005

Topolecte 2, Abidjan, Baobab, 2010

DJOKOURI I., *Le discours rapporté: étude grammaticale et énonciative dans le roman de Kourouma*; thèse unique de Doctorat; UFHB; Abidjan; 11/12/2012.

En-Quête; Revue scientifique des Lettres, Arts et Sciences Humaines; Université de Cocody-Abidjan; 2006

JUAN Manuel L. M., SOPHIE M. et ROSIER L., *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du colloque international; Bruxelles; 8-11 novembre 2001

Michèle P., *L'énonciation en grammaire du texte*; Paris, Nathan; 1994

TATIANA M., *De la traductologie à la linguistique, il n'y a qu'un pas*, Article, version électronique, 2011